

TU N'AS PAS D'ÂME À SAUVER

UN homme voyageait un jour, accompagné d'un fort beau chien. Arrivé à l'hôtel, il se met à table d'hôte, où siégeaient aussi plusieurs convives de sa connaissance. C'était un vendredi, et ce voyageur avait le bonheur d'être un excellent chrétien. Un des convives en le voyant c'écria : " Bon ! nous allons avoir plus de viande. Monsieur un tel est un dévot, il mangera maigre ; c'est autant qui va nous rester. — Pas du tout, répondit cet homme, je réclame ma part de gras. — Mais, dit-on à la ronde, et votre confesseur ; il vous donnera une fameuse pénitence.... Il vous refusera l'absolution, etc., etc. " — Cet homme resta calme, mit toutes ses portions de viande dans une assiette, puis les présenta à son chien en lui disant ; " Mange cela, toi, *tu n'as pas d'âme à sauver* ". — La leçon était dure. On voulut se fâcher, on menaça ; mais l'homme et son chien faisaient si bonne contenance qu'on jugea *plus prudent* de ne pas insister.

CHRONIQUE

Les congrégations en France

NOUS avons déjà parlé de la loi votée en France, le 1er juillet 1901, contre les congrégations religieuses. Cette loi est encore plus mauvaise que nous ne l'avions dit. Presque chaque semaine, des règlements administratifs ou des interprétations nouvelles en précisent l'esprit et la portée.

C'est une législation foncièrement sectaire, haineuse, persécutrice.

Elle a porté la tristesse et l'indignation au cœur du